



Facebook et internet causent des divorces en Suisse



Corrigé

I. A. Complétez les phrases et remplissez la grille de mots croisés ci-dessous

Le **net** 2(vertical) et tout particulièrement les **réseaux** 6 (horizontal) sociaux sont devenus une **cause** 3(vertical) de divorce d'un couple sur trois en Suisse. Devant le **tribunal** 1(vertical) les couples affirment avoir trouvé des **messages** 9 (horizontal) ou bien des **commentaires** 5 (vertical) publiés par leur conjoint sur les **murs** 7(horizontal) d'autres **membres** 9 (vertical) du Facebook. Souvent c'est à travers le Facebook que les personnes se rendent compte que leur **partenaire** 8 (vertical) les trompe. Les **conjointes** 11 (vertical) y publient des commentaires désobligeants sur leur **ex** 10 (horizontal) des messages inappropriés à des **inconnus** 4 (horizontal) .

B. Remplissez la grille de mots croisés avec les mots ci-dessus.

					³ C			⁴ I	N	⁵ C	O	N	N	U	S
¹ T			² N		A					O					
⁶ R	E	S	E	A	U	X				⁷ M	U	R	S		
I			T		S			⁸ P		M					
B				⁹ M	E	S	S	A	G	E	S				
U				E				R		N					
N				M				T		T					
A				B				E		A					
L				R				N		I					
				¹⁰ E	X			A		R					
				S				I		E					
								R		S					
								E							
¹¹ C	O	N	J	O	I	N	T	S							

II. Indiquez l'information correspondant aux chiffres donnés.

- 13% *Augmentation du pourcentage des couples qui divorcent à cause d'internet*
- 33% *Des conjoints ont trouvé des messages ou des commentaires publiés sur les murs d'autres membres du Facebook*
- 54.4% *Taux de divorce en Suisse*
- 90% *Des divorces se font à l'amiable en Suisse*
- 5000 *5000 dossiers de divorces analysés pour l'étude*

III. Retrouvez l'information en associant les deux colonnes.

1	Divorce-Online affirme
2	Easy Divorce
3	En France ou en Angleterre
4	Claudio Bocchia
5	Mark Keenan
6	Les profils des utilisateurs
7	La promotion de l'échange du savoir et de la fraternité

A	porte-parole du site Divorce-Online
B	cofondateur et responsable du site EasyDivorce.ch
C	Étaient les buts de l'Internet et des réseaux sociaux
D	être une arme à double tranchant
E	qu'en Suisse 90% des divorces se font à l'amiable
F	il faut prouver la faute d'un des conjoints
G	site appartenant à un cabinet d'avocats

1	2	3	4	5	6	7
G	E	F	B	A	B	C

IV. Dans quel ordre entendez-vous les phrases suivantes. Numérotez de 1 à 9.

4 en ce qui concerne la garde des enfants ou des partages financiers.

7 Une mauvaise utilisation de ces technologies

2 pour pourrir la vie de leur ex.

8 peut détruire la vie d'un couple et même de la famille.

6 afin de faire plonger la balance de son côté.

9 L'honnêteté c'est le plus important dans les relations

3 Les profils des utilisateurs permettent aux juges de prendre leurs
décisions

5 Certaines personnes créent de faux profils de leurs conjoints

1 Mark Keenan, affirme que Facebook est utilisé par les couples en
instance de divorce